

## Info coronavirus Covid-19

Mise à jour : Mercredi, 29 avril, 2020 - 17:48

### Point sanitaire

- **Mercredi 29 avril** : aucun nouveau cas sur les **46 tests** effectués aujourd'hui.
- Depuis le 5 avril : aucun nouveau cas de personne testée positive au Covid-19 n'a été détecté.
- Les personnes présentant des **symptômes grippaux** (toux, fièvre, etc.) doivent consulter leur médecin traitant qui les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19**.

18

cas confirmés  
(dont 17 ont quitté l'hôpital)

0

patient en réanimation

4 658

tests réalisés  
depuis le 18 mars

423

personnes en quatorzaine dans un hôtel

### L'essentiel de l'actualité

- De nouvelles mesures entrent en vigueur à partir du **lundi 4 mai** jusqu'au **14 juin inclus**, dans le strict respect des recommandations sanitaires :

- les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, ouvriront normalement, en classe entière : [PLUS D'INFOS, CLIQUER ICI](#)
- les manifestations et activités (sportives, culturelles, de loisirs, religieuses, coutumières, etc.) seront autorisées dès lors que les gestes barrière, **y compris la distanciation sociale** (1 mètre), seront strictement respectés : [PLUS D'INFOS, CLIQUER ICI](#),
- si la distanciation sociale n'est pas possible, les participants devront être identifiés **OU** porter un masque,
- dans les établissements de loisirs (cinémas, salles de spectacles, salles de jeux, etc.) et les transports en commun (bus, avions, bateaux) où la distanciation sociale n'est pas possible, le **port du masque sera obligatoire**,
- les compétitions sportives et les grandes manifestations (foires par exemple) resteront interdites, les discothèques et les nakamals resteront fermés,
- les rassemblements de plus de 50 personnes seront autorisés (distanciation sociale OU identification des participants OU port du masque).

- Les mesures applicables depuis le 20 avril restent en vigueur jusqu'au **dimanche 3 mai inclus** :

 [JONC-Arrêté du 19-04-2020.pdf](#)

- **Les vols de rapatriement** sont **reportés** à une date ultérieure : [PLUS D'INFOS, CLIQUER ICI](#).

- **Un formulaire de signalement** a été créé pour recenser **ceux qui ne se sont pas encore manifestés**.
- **Une aide financière exceptionnelle** est attribuée à ceux qui se trouvent **encore dans l'incapacité de regagner la Nouvelle-Calédonie** à la suite de la suspension des vols internationaux.

## NUMÉROS UTILES

**En cas de symptômes** : contactez votre médecin traitant ou appelez le 15

**Questions sanitaires** : 05 02 02 (7 h - 19 h)

**Questions relatives à l'économie** : 05 03 03 (8 h - 16 h)

**Questions relatives aux rapatriements** : 05 05 05 ou depuis l'étranger +687 207 714 (8 h - 18 h, du lundi au vendredi) ou [rapatriementcovidnc@gouv.nc](mailto:rapatriementcovidnc@gouv.nc)

**Questions relatives aux règles de confinement** : [pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

**Centralisation des dons des entreprises et commerces** : 23 20 78 ou 71 56 55 (8 h - 12 h) ou [collectededons@gouv.nc](mailto:collectededons@gouv.nc)



## VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)

Victime ou témoin, contactez les services d'urgence :

**17** (police nationale ou gendarmerie) / **15** (Samu) / **18** (pompiers)

**SOS VIF : SMS de signalement au 500 067**

**SOS ÉCOUTE au 05 30 30**

**SOS VIOLENCES SEXUELLES au 05 11 11**

## Textes réglementaires

Sur [www.juridoc.gouv.nc](http://www.juridoc.gouv.nc), la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Cette rubrique est accessible via [Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées](#) puis [Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie](#).



L'essentiel de l'actualité



Économie



Rapatriements



Travail, emploi



Prévention, dépistage



Vie quotidienne



Soignants



Personnes en quatorzaine



Scolarité



Établissements fermés au public



Transports



Main facts



Vidéos Dépliants Affiches



Espace presse

 Abonnez-vous aux Flux RSS

 Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

---

LIENS UTILES

---



Autorité de la Concurrence  
de la Nouvelle-Calédonie



service-public  
.nc  
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Plus de  
**confort**  
&  
plus  
**d'économies**

N°VERT 05 06 05



OBSERVATOIRE DES PRIX  
de la Nouvelle-Calédonie



internet-signalement.gouv.fr

Portail officiel de signalement des contenus (RSOI 60753)net



Géorep

Portail de l'information géographique  
de la Nouvelle-Calédonie

Emploi  
gouv.nc  
Déposez vos offres en ligne,  
c'est simple !



CONGRÈS  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Autorité de la Concurrence  
de la Nouvelle-Calédonie



service-public  
.nc  
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site



Accessibilité